

Mise en service de la fibre optique

Mise en service de la fibre optique
Mise en service de la fibre optique

La mise en service de la fibre optique réalisée par France Télécom va s'opérer par migration des lignes téléphoniques actuelles sur le nouveau réseau fibre créé par le Grand Dax pour les communes non desservies.

Cette opération mécanique générera des micro-coupures de réseau pour les usagers (quelques heures normalement). La migration se fait sur quelques jours.

Pour tout problème d'une coupure supérieure à 24h, l'utilisateur doit contacter le service après-vente de son fournisseur d'accès :

- pour France Télécom : le 1013 ou le 1015, selon que l'on est un professionnel ou un particulier
- pour les autres opérateurs, auprès de leur SAV respectif.

Calendrier estimatif de la migration des lignes par commune :

- Narrosse : du 24 juin au 8 juillet
- Rivière : depuis le 1er juillet au 13 juillet
- Heugas : le 22 juillet au 12 août

Veuillez nous excuser pour les gênes occasionnées.

Les travaux consistent à résorber les zones d'ombre sur Heugas, Rivière et Narrosse. Les administrés bénéficieront donc d'une connexion Internet améliorée.

La solution consiste à ajouter un émetteur plus près des abonnés non desservis et à utiliser la fibre optique pour limiter l'affaiblissement du signal. Ainsi, des micro-tranchées ont été réalisées le long des voies entre Mées et Rivière-Saas-et-Gourby pour y tirer la fibre optique.

Non

